



BULLETIN ADHÉRENTS N°35 DU 15 mars 2024

ASSOCIATION POUR LA VERITE SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOPH, JEAN-PIERRE GAZEAU

Notre 16^{ème} assemblée générale s'est tenue le 18 décembre 2023, en distanciel par le logiciel ZOOM. Un résumé en est présenté dans ce bulletin. Le procès-verbal est à la disposition de toute personne adhérente de l'association. Il suffit de le réclamer à assoph0793@orange.fr ou à la nouvelle adresse de l'ASSOPH donnée en bas de la page 2. Ce retard de 3 mois à rendre compte de cette réunion est dû aux formalités du changement d'adresse de l'association et de la création d'un nouveau compte bancaire, dont les détails sont aussi donnés en fin du document.

Entre temps, nous avons dû affronter un événement crucial pour la suite de nos actions, celui du décès de IAN BAILEY, mort le 21 janvier d'un accident cardiaque. Les versions française et anglaise du communiqué de presse envoyées à des organismes de presse et de média, en France, en Irlande, et au Royaume Uni, accompagnent l'envoi de ce bulletin. La disparition du meurtrier de Sophie n'arrête pas les procédures judiciaires en cours en Irlande, et cela ne doit pas non plus nous arrêter dans la poursuite de nos objectifs que représentent la vérité et la justice, même si cette dernière a été rendue, in absentia, en France en 2019 : des parts d'ombre restent encore si importantes.

POUR IAN BAILEY « GAME IS OVER »

Ian BAILEY est décédé le dimanche 21 janvier 2024. Abandonné de Jules THOMAS et de tous, toujours noyé dans l'alcool et la drogue, il a terminé sa vie dans un état de santé gravissime : il devait être opéré à l'hôpital de Bantry d'un triple pontage cardiaque mais les médecins ont renoncé à l'opération compte tenu de son état.

Sa course de coupable fugitif devant la justice est désormais terminée, il n'aura plus à s'expliquer devant un jury humain sur ses faits et gestes depuis décembre 1996. Seules restent les preuves répertoriées de son crime et celles encore à découvrir.

Intelligent, se jouant de la police et d'institutions irlandaises quasiment complaisantes, il a réussi malgré les évidences à éviter pendant 26 ans la confrontation avec un juge. Niant toujours son crime devant les policiers et la presse bien intentionnée, refusant de s'expliquer devant un juge français à maintes occasions, et émettant des déclarations (voire même un podcast) truffé de mensonges, de manipulations et d'omissions, il avouait cependant son crime avec force détails à des personnes de son entourage ou même de son voisinage...

Mais la VERITE, tout le monde en Irlande la connaît et elle a été dite devant la Cour d'assises de Paris le 31 mai 2019 : le jugement extrêmement motivé a conclu au-delà de tout doute raisonnable qu'il était coupable du meurtre de Sophie, dans des conditions atroces et bien documentées, et l'a condamné par défaut à 25 ans de prison.

POUR L'ASSOPH LE COMBAT CONTINUE

Le décès de Ian BAILEY clôt un chapitre important dans la quête de la vérité et de la justice pour le meurtre de Sophie. Il n'arrête pas le combat de l'ASSOPH qui exige encore :

- Que les autorités policières et judiciaires de l'Etat irlandais formulent de leur côté leur vérité, établie le cas échéant après plus de 26 ans d'enquête continue et vaine. La mise en évidence à leurs yeux, au-delà de tout doute raisonnable, des faits et gestes du meurtrier et de ceux de ses complices éventuels est cruciale pour la crédibilité des instances de justice irlandaises.
- Que la vérité établie judiciairement par la justice française ne soit pas omise ou déformée par les autorités irlandaises, les organes de presse ou les commentateurs. Il n'y a en effet de vérité que judiciaire....

A cette occasion, et dans le contexte trop souvent délétère des réseaux sociaux, il est rappelé la **déclaration du président de la Cour de cassation française à l'audience solennelle de rentrée de la cour le 15 janvier 2024** : « à ceux qui pensent pouvoir exprimer leur opinion sur telle ou telle affaire qui défraie la

chronique, je dis que seuls les magistrats en charge du dossier et qui en ont une connaissance précise sont en mesure d'avoir un avis éclairé, qui fondera leurs décisions ».

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE 2023 S'EST TENUE LE 18 DECEMBRE 2023

Le 18 décembre 2023 s'est tenue en distanciel via le logiciel ZOOM en présence de 26 personnes, adhérentes ou amies ; 18 procurations signées ont été obtenues. 45 adhérents sont à jour de leur cotisation 2023.

Outre les membres de l'ASSOPH ou invités, plusieurs amis irlandais ou britanniques étaient présents et on notait également la présence active de Catherine CLEMENT, de Yves QUERE, de Jean-Marie ROUSSIGNOL, et des journalistes irlandais, Senan MOLONY, Michael SHERIDAN, Barry ROCHE.

Cette réunion a été l'occasion de présenter de manière détaillée la situation judiciaire et médiatique en Irlande, en France et au niveau de la commission européenne. Elle a permis la reconduction du Conseil d'Administration, la délivrance des quitus moral et financier, la validation du changement d'adresse et du compte bancaire de l'ASSOPH (un compte rendu simplifié peut être adressé aux adhérents qui le demandent via assoph0793@orange.fr ou la nouvelle adresse postale ci-dessous).

A noter les nouvelles coordonnées de l'ASSOPH :

Adresse :	ASSOPH Chez monsieur Jean Pierre GAZEAU 5 rue des rocs 86300 Chauvigny
Coordonnées bancaires :	LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
Titulaire du compte :	ASS ASSOPH
IBAN :	FR76 1870 7007 3132 3214 5691 860
BIC :	CCBFRPPVER

APPEL A COTISATION ET DONS EVENTUELS

Avec la mort de IAN BAILEY et après sa condamnation en mai 2019 à 25 ans de prison par la Cour d'assises de Paris, le combat pour la vérité et la justice pour SOPHIE n'est pas terminé. L'ASSOPH devra encore faire appel à ses avocats français et irlandais pour l'aider à obtenir de l'Irlande qu'elle achève ses enquêtes, livre enfin sa vérité sur le meurtre de Sophie, et qu'elle s'acquitte de ses obligations européennes en matière de coopération judiciaire.

Si vous souhaitez soutenir le combat de l'ASSOPH pour la vérité et la justice sur le meurtre de Sophie il vous est possible de vous acquitter de votre cotisation 2024 de 30 euros et éventuellement effectuer un don.

Nom : **Prénom :** **Tel : (.)**..... **email** **@**.....
Adresse :

Je souhaite soutenir l'association et devenir membre donateur en versant un don de :€

Date : **Signature :**

IMPORTANT

Les chèques bancaires à l'ordre de « ASSOPH » sont à envoyer, avec le bulletin d'adhésion et/ou de don à la NOUVELLE ADRESSE de l'ASSOPH : ASSOPH - Chez monsieur Jean Pierre GAZEAU - 5 rue des rocs – 86300 - Chauvigny

Il est également possible d'effectuer un virement sur le compte de la banque dont les coordonnées figurent ci-dessus.

De plus il est possible de régler sa cotisation annuelle et/ou d'effectuer un don via le site HelloAsso, <https://www.helloasso.com/>.

(Plus précisément à <https://www.helloasso.com/associations/associaton-pour-la-verite-sur-l-assassinat-de-sophie-toscan-du-plantier-nee-bouniol/adhesions/bulletin-d-adhesion>)

(ATTENTION : La préfecture nous a malheureusement délestés du « i » de « association »)